



université PARIS-SACLAY

3 QUESTIONS À PAULINE LEMAIGRE-GAFFIER

Administration, commerce, musique, sabots de chevaux et roues des carrosses sur les pavés, l'histoire des Cours... Enseignante chercheuse au *DYPAC, Pauline Lemaigre-Gaffier est moderniste et travaille sur la Cour de France au 18e siècle.

*Dynamiques patrimoniales et culturelles - DYPAC

1/ Quelles sont vos thématiques de recherche ?

« Ma recherche s'articule autour de plusieurs thématiques liées à la Cour de France au 18e siècle. L'administration et la gestion tout d'abord, à travers le service que j'ai étudié dans le cadre de ma thèse (publiée en 2016) et qu'on appelait les Menus Plaisirs du Roi. Celui-ci se chargeait de l'organisation matérielle des cérémonies et des fêtes du officielles à la Cour : toutes ces circonstances étaient très codifiées, règlementées, tout devait se dérouler de manière conforme à la hiérarchie des rangs et à la majesté du souverain. Cela rejoint aussi l'histoire des spectacles et l'histoire des théâtres puisque cette institution supervisait la Comédie Française, la Comédie Italienne, ainsi que l'Opéra sous l'Ancien Régime. Dans ce contexte, je m'intéresse entre autres aux processus administratifs et aux usages de l'écrit puisqu'il a subsisté de nombreux documents, notamment comptables et touchant par exemple l'approvisionnement de la Cour en produits et matériaux pour les décors des spectacles. Ce champ – l'administration par l'écrit – est aujourd'hui très dynamique dans l'historiographie et donne lieu à de nombreux travaux chez les historiens médiévistes et modernistes.

Au final, j'ai donc développé à partir de ma thèse plusieurs domaines de recherche : l'histoire des pratiques administratives, l'histoire économique (en interaction avec l'histoire du droit), l'histoire des cours et l'histoire des spectacles. Ces différents centres d'intérêt sont au cœur des projets collectifs que je contribue à animer depuis mon entrée au laboratoire DYPAC (en 2013) : le séminaire « Versailles, une histoire en perspective » organisé par DYPAC en collaboration avec le le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (notamment Jean-Claude Yon) et avec le soutien du Centre de recherche du château de Versailles ; le séminaire « Administrer par l'écrit » organisé par des chercheurs médiévistes et modernistes de DYPAC, de Paris 1, de l'École des Chartes, de l'Institut de Recherche et d'histoire des textes et des Archives nationales ; le DIM Matériaux anciens et patrimoniaux (porté par Étienne Anheim (EHESS), Loïc Bertrand (IPANEMA), et Margareta Tengberg (AASPE) dont je co-anime l'axe « Usages, réflexivité, archives ».

2/ Quels sont les projets de recherche auxquels vous participez ?

« Actuellement, je travaille dans le programme collectif **PRIVILEGES**, financé par l'ANR. Ce programme englobe des perspectives en histoire économique et en histoire du droit en réfléchissant aux privilèges octroyés par les États princiers de l'époque moderne à des entreprises. A longtemps prédominé dans historiographie l'idée d'une activité économique trop encadrée et dont les pouvoirs étouffaient le dynamisme. Après enquête, on peut au contraire observer comment les pouvoirs princiers ont utilisé des instruments comme les privilèges pour encourager certains individus, certains territoires ou certains secteurs innovants – par exemple dans les domaines du textile (soieries, cotonnades), des mines ou de la chimie. Je participe à la rédaction d'un ouvrage collectif qui se fonde

sur l'exploitation de la base de données que nous avons constituée à partir du recensement des privilèges octroyés en France, en Angleterre, dans quatre États italiens et deux États allemands.

Par ailleurs, j'ai pris part au projet **MUSI2R** en tant que conseillère scientifique dans le cadre d'un projet de reconstitution de l'environnement sonore de la vie de la Cour à l'époque moderne. Nous cherchons non seulement à reconstituer la musique et les œuvres musicales, mais aussi les bruits qui caractérisaient cet environnement. Pour cela, des films ont été réalisés autour de la musique dans les chapelles royales et seront disponibles in situ, à Fontainebleau, Saint Germain en Laye, Blois, etc. L'idée est de s'appuyer sur des ensembles de musiciens ayant des pratiques informées et de restituer le plus possible les conditions des performances passées – par exemple la disposition des musiciens. Le projet s'est notamment appuyé sur l'expertise de Thomas Leconte, chercheur au Centre de musique baroque de Versailles (rattaché au Centre d'études supérieures de la Renaissance à Tours). Les effets autour de la musique peuvent être d'origines variées. En termes d'expositions sonores extérieures, il fallait compter avec les sabots des chevaux et le bruit des roues des carrosses sur les pavés ; à l'intérieur les murs étaient très épais mais les techniques d'isolation faibles par ailleurs, l'acoustique n'était certainement pas idéale et les sons devaient être diversement réverbérés par les bois et les tissus. ».

3/ Quelles perspectives s'offrent à vous autour de la thématique des Cours ?

« J'ai pour perspective de réfléchir à une histoire des cours qui soit plus européenne, prenant en compte les circulations entre les Cours et s'attachant à les comparer. Je m'intéresse aux liens entre les Cours (française, espagnole et italiennes) des Bourbons au XVIIIe siècle, toujours à travers la gestion économique qui entoure les spectacles et les cérémonies : l'approvisionnement, la circulation des marchandises et des capitaux, la manière dont cela contribuait au dynamisme économique, et aux interactions Cour/Ville. La Cour représente un véritable espace de consommation et de production, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, il n'y avait pas de thésaurisation, les biens circulaient à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la Cour. Il faut savoir que le château de Versailles pouvait accueillir jusqu'à 10 000 personnes chaque jour. ».

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir plus

> Dynamiques patrimoniales et culturelles - DYPAC

Contact

Annelise Gounon-Pesquet, chargée de communication scientifique
annelise.gounon-pesquet@uvsq.fr